



## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 8 octobre 2010

### Service instructeur

Service Etudes et Appuis de la  
Solidarité

N° CP-2010-12-4-9

### Service consulté

Maison Départementale des Personnes  
Handicapées  
Service Protection Maternelle et  
Promotion de la Santé

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OU ORGANISMES RELEVANT DES DIFFERENTS SERVICES DE LA SOLIDARITE**

Résumé : *Il vous est soumis, dans le présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement des Associations ou Organismes relevant des différents services de la Solidarité pour un montant de 20 180 €.*

Dans le cadre de sa politique d'aide aux Associations dans le domaine de l'action sociale, le Conseil Général accorde chaque année des subventions de fonctionnement et d'équipement à des Associations ou Organismes oeuvrant au service de la population haut-rhinoise.

Lors de la séance du 6 septembre 2010, la Commission de la Solidarité, de la Politique de la Ville, de l'Insertion et du Logement a examiné les demandes de participations financières. La Commission préconise de retenir la somme de 20 180 €. Les propositions vous sont récapitulées ci-dessous. Il s'agit de subventions de fonctionnement.

Les actions menées par les Associations s'inscrivent dans nos politiques et dans un partenariat avec nos services.

### **PERSONNES HANDICAPEES**

- |  |          |
|--|----------|
| ➤ Le Phare - Institut pour Déficients Sensoriels- Illzach :                | 15 000 € |
| ➤ Aide aux Parents d'enfants Handicapés- Gresswiller :                     | 1 500 €  |
| ➤ APEDA du Haut-Rhin- Mulhouse- Journée Nationale des DYS 8 octobre 2010 : | 380 €    |

### **PROMOTION DE LA SANTE**

- |  |         |
|--|---------|
| ➤ Orthophonie Prévention Alsace – Strasbourg :   | 2 400 € |
| ➤ Le Cap - Prévention et Soins aux Toxicomanes- Mulhouse :<br>(Complément à la subvention de 776 000 € votée lors de la<br>Commission Permanente du 26 février 2010) | 900 €   |

Avec l'Association Le Phare, une convention sera signée, dans le respect des dispositions de la convention-type adoptée par la Commission Permanente en date du 2 juillet 2010.

Avec l'Association le Cap, une convention pluriannuelle a été signée le 27 mars 2008.

**PETITE ENFANCE : Animation en salle d'attente –  
Ne donnant pas lieu à un versement de subvention :**

➤ Centre Socio-Culturel Pax - Mulhouse	
--	--

En ce qui concerne, le Centre Socio-Culturel Pax, une convention sera signée, dans le respect des dispositions de la convention-type relative aux actions collectives d'animation en salles d'attente de consultations de jeunes enfants, ne donnant pas lieu à un versement de subvention, adoptée par la Commission Permanente en date du 29 mai 2009.

Il vous est proposé de m'autoriser à signer la convention avec l'Association Le Phare et celle avec le Centre Socio-Culturel Pax.

Il vous est proposé d'attribuer les montants récapitulés, ci-dessus, aux Associations ou Organismes cités.

Les montants nécessaires seront prélevés sur les lignes budgétaires prévues au budget primitif 2010 :

- I721, Chapitre 65, Fonction 52, Nature 6574, Programme 3137, Service 010
- G713, Chapitre 65, Fonction 42, Nature 6574, Programme 2937, Service 010

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Direction de la Solidarité

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 08 OCTOBRE 2010

**PROGRAMME 2010**  
**Associations ou organismes relevant de l'action sociale (F)**

**Etudes et Appuis de la Solidarité**  
**Gestionnaire: Valérie ZIEGLER**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FAS04937	<b>LE PHARE - INSTITUT POUR DEFICIENTS SENSORIELS</b> Subvention de fonctionnement 2010	15 000,00
FAS04939	<b>AIDE AUX PARENTS D'ENFANTS HANDICAPES</b> Enquête auprès de parents d'enfants handicapés -2010	1 500,00
FAS04935	<b>APEDA DU HAUT-RHIN</b> Journée Nationale des DYS- 8 octobre 2010	380,00
<b>Total</b>		<b>16 880,00</b>

**Protection Maternelle, Infantile et Promotion de la Santé**  
**Gestionnaire: Sophie ECKENTSCHWILLER**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
PMI04566	<b>ORTHOPHONIE PREVENTION ALSACE</b> Prévention des Troubles du Langage	2 400,00
PMI04529	<b>LE CAP - ASSOCIATION HAUT- RHINOISE POUR LA PREVENTION ET LES SOINS AUX TOXICOMANES</b> Prévention de la lutte contre les addictions	900,00 (subvention complémentaire)
<b>Total</b>		<b>3 300,00</b>